Date de création : 28/04/23 Date de Mise à Jour : 10/05/23

Version v22.0

# Traitement de remplacement tiers et articles dans les bons d'apport

Ce traitement sert dans le cadre de **réception de marchandises, au pont bascule** par exemple, qui sont **susceptibles d'être modifiées par la suite**.

Ne pourront être modifiées que des lignes articles pour lesquelles :

- Reliquat = Ramené aux normes
- Aucune origine n'est présente (pas de découpage, ni affectation)

Ce traitement nécessite une formation avant d'être utilisé car les impacts de tels changements peuvent être lourd de conséquence. Contactez Analys si nécessaire!

Traitement -> Divers -> Opération pièces -> Remplacement Tiers et Articles dans les bons d'apport

## Remplacement de tiers

- Modifie, non seulement le tiers, mais aussi les informations qui lui sont associées (ex : mode de règlement, régime de taxe, adresse, type base prix, ...)
- Si l'article concerné est soumis à certification, le **certificat du nouveau tiers sera testé** au même titre que s'il avait été renseigné manuellement.

# Remplacement d'articles

- Modifie, non seulement l'article, mais aussi les **informations qui lui sont associées**.
- Cas des caractéristiques :
  - Si l'article de destination possède des caractéristiques supplémentaires, on ajoute les nouvelles caractéristiques avec leurs valeurs par défaut.

- Si les caractéristiques de destinations sont identiques, on conserve les valeurs d'origine.
- Si l'article de destination a moins de caractéristiques, on ne supprime pas celles d'origine qui ne sont pas dans le nouvel article.

# • Cas des composants :

- Les composants restent associés à leur article : on supprime les lignes de composition issues de l'article d'origine s'il y en a, et on remplace si besoin par ceux de l'article de destination.
- Si la composition est forcée à la saisie, on laisse la ligne quelque soit l'article de remplacement.
- Cas des articles tracés stock et/ou tiers, avec lot(s) renseigné(s) :
  - Si l'article de remplacement correspond à la réservation des lots stock et des lots tiers renseignés, alors les lignes seront traitées et l'article sera remplacé.
  - Si l'un au moins des lots ne correspond pas à la réservation, elles ne seront pas traitées et un message d'erreur apparaitra dans le rapport de traitement, indiquant le lot posant problème.



## • Du... Au...

Renseigner les dates pièces des bons d'apport concernés par la modification.

- Tiers d'origine / Article d'origine
  Les deux champs sont obligatoires
  quelque soit le remplacement que l'on
  souhaite faire!
- Tiers de destination / Article de destination renseigner le(s) champ(s) nécessaire(s) selon l'opération souhaitée.

La validation de ces choix va afficher une liste des bons d'apport à traiter :

 Possibilité de ne sélectionner qu'une partie des éléments présentés dans cette liste (par CTRL+clic gauche ou F1). Le **rapport de traitement** indique les bons d'apport traités ou les éventuels erreurs (par exemple, problème de certification du tiers)

From:

https://wiki.atys.analys-informatique.com/ - Wiki Atys

Permanent link:

 $https://wiki.atys.analys-informatique.com/doku.php?id=wiki:docs\_en\_cours:tt\_remplacement\_tiers\_et\_article$ 

Last update: 2023/05/10 14:19